

LE DEVOIR

Premier coup de semonce des syndiqués de la SEPAQ



Photo: Olivier Zuida Le Devoir Les 2500 employés des 23 parcs nationaux, dont celui du Bic que nous voyons sur cette photo, menacent de déclencher une grève générale dès samedi.

Guillaume Bourgault-Côté

18 juillet 2019

Société

Le conciliateur appelé en renfort pour débloquer le conflit entre la SEPAQ et ses employés a fait son entrée dans le dossier mercredi, alors qu'une première journée de grève perturbait les activités du réseau. Mais sur la place publique, les deux camps font état d'un véritable canyon entre les parties.

« La contre-offre syndicale [déposée mardi] nous a choqués et déçus, commentait en milieu de journée le porte-parole de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), Simon Boivin. Le syndicat est revenu avec des demandes [salariales] plus élevées que les demandes initiales. »

Depuis janvier, « on avait réglé pratiquement l'ensemble des clauses normatives des neuf conventions à l'intérieur du réseau. Compte tenu de ce qui s'est passé mardi, on revient à la case départ. » M. Boivin a toutefois souligné plus tard qu'à « travers le travail de conciliation, il sera certainement possible de reprendre la plupart des éléments à l'endroit où ils en étaient. »

13%

C'est la hausse du chiffre d'affaires qu'a enregistrée la SEPAQ entre 2012 et 2017.

Le président du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), Christian Daigle, tenait pour sa part un discours tout autre. « La SEPAQ a fait des offres en deçà du coût de la vie, dénonçait-il. Qu'ils osent le dire publiquement, vous verrez que ce n'est vraiment pas élevé. Ils offraient moins de 1 % d'augmentation au départ, et ils ont à peine augmenté depuis. [...] Les parties sont très loin. »

M. Daigle nie que le syndicat ait déposé des demandes à la hausse. « Pas du tout, on a abaissé certaines demandes. » Impossible de vérifier dans le détail : les deux parties s'entendent minimalement à l'idée de garder les chiffres secrets...

Le SFPQ affirme que le salaire moyen des employés est d'environ 15 \$. Ceux-ci ont touché des augmentations de salaire de 1 % par année entre 2015 et 2017, et de 2 % pour 2018.

Conseil du Trésor

À Québec, le gouvernement Legault s'est tenu loin du conflit mercredi, même s'il joue un rôle névralgique dans cette négociation. Puisqu'elle implique une société parapublique, « le Conseil du Trésor octroie le cadre financier ainsi que les mandats et responsabilités de stratégie globale de négociation, a précisé Myrian Marotte, porte-parole du ministre Christian Dubé. Mais il ne mène pas directement la négociation, qui est la responsabilité de la société d'État elle-même. »

« Le cadre financier pourrait être bonifié sur demande de la SEPAQ au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs [Pierre Dufour], qui en ferait la demande au Conseil du trésor » a indiqué Mme Marotte. Sauf qu'au cabinet de M. Dufour, on soutenait, mercredi, n'avoir « aucun rôle à jouer » dans cette négociation... « On se croise les doigts pour que les

Québécois ne soient pas privés des beautés de la SEPAQ, a commenté le porte-parole du ministre, Carl Charest. Mais on ne veut pas se mêler de la discussion entre la direction et ses employés. »

Mercredi, la première journée de grève des employés a touché 300 employés et perturbé les activités dans cinq lieux du réseau. La situation pourrait être autrement plus problématique à compter de samedi, alors que débiteront les vacances de la construction : si les négociations n'ont pas abouti, 2500 employés déclencheront alors une grève générale illimitée dans 23 parcs nationaux.

Selon Simon Boivin, l'accès aux parcs et aux établissements demeurera possible. « Mais il y aura des impacts sur l'offre de services », par exemple les locations d'embarcations. Une compensation de 20 % sera ainsi offerte aux clients en séjour.

Finances

Le conflit survient alors que les situations financières de la SEPAQ et du gouvernement sont bonnes. L'an dernier, la société d'État a dégagé un bénéfice de 2,8 millions sur un budget de 155,7 millions. Les salaires et avantages sociaux de l'ensemble des employés (y compris les non-syndiqués) représentent 47 % des charges.

Entre 2012 et 2017, le chiffre d'affaires de la SEPAQ a augmenté de 13 %, révèle le Plan stratégique 2017-2022. La fréquentation est aussi à la hausse (7,5 millions de jours de visite l'an dernier), mais se trouve légèrement sous l'objectif fixé dans le plan stratégique (7,7 millions). On vise 10 millions de jours de visite en 2022.

La SEPAQ s'autofinance largement. Le gouvernement a apporté l'an dernier 7 millions en subventions, ce qui représente moins de 5 % des revenus. Ceux-ci doivent être réinvestis dans la gestion et la conservation des parcs nationaux et des réserves fauniques — la société ne verse pas de dividendes au gouvernement.

Le dernier budget provincial prévoyait autrement des investissements de 75 millions sur cinq ans dans les établissements de la SEPAQ, alors que le budget 2018 avait pour sa part mis 70 millions sur la table. « J'en retiens qu'on a des dizaines de millions en investissements, mais presque rien pour les employés », dit Christian Daigle.

La négociation reprendra jeudi matin.

Le rôle de la SEPAQ

La SEPAQ remplit quel mandat précisément ? « Donner accès au territoire, et faire de la conservation », résume le géographe Laurent Bourdeau, titulaire de la Chaire de recherche sur l'attractivité et l'innovation en tourisme.

Celui qui a mené plusieurs projets de recherche avec la SEPAQ ne cache pas avoir un « parti pris » en faveur de la société d'État, ce qui n'exclut « pas certaines critiques ». Mais globalement, malgré les commentaires souvent entendus sur le « virage luxe » pris par la SEPAQ dans les dernières années (et des droits d'accès de 8,75 \$ par jour), M. Bourdeau estime que la société d'État joue bien son rôle.

« Il faut dégager un profit quelque part pour pouvoir mener les activités de conservation, dit-il. Ça peut amener une impression de commercialisation, mais il faut voir l'écosystème général — les activités d'éducation, les aménagements, etc.»